

Peut-on reconstruire des changements phonétiques à partir des textes médiévaux ?

Yuji KAWAGUCHI

Introduction

Lorsqu'on travaille sur des textes médiévaux, on assume en tant qu'hypothèse de travail que les graphies des manuscrits sont censées refléter la prononciation de l'époque. Le digramme *ai* de *faire* en ancien français, par exemple, ne s'explique point par la graphie *facere* du latin classique ; il ne faisait que traduire la prononciation alors courante. Dès la fin du XIII^e siècle, nous avons déjà quelques témoignages sur les conventions graphiques qui reflètent sans doute des prononciations différentes suivant les régions.

Ainsi de celui d'un étudiant de Paris : "Egalement [il faut écrire et] prononcer les mots : *aura*, *en array* sans *e* dans la syllabe médiane, et selon le doux français de Paris sans *v* tels que *aray*, *en array* de sorte que l'on peut écrire ainsi indifféremment. Romanici (Picards), Britannici (probablement les Anglo-normands) et Anglii (les Anglais) écrivent les mêmes mots avec *e* en médiane comme *aueray*, *j'aueray* et ainsi de suite !"¹⁾ Il paraît particulièrement pertinent que l'auteur a distingué, dans le dialecte parisien de l'époque, une prononciation sans *e* de celle du beau français où l'on ne prononçait ni *e*, ni *v* comme *aray*, *en array*. Ceci nous rappelle la valeur à la fois sociologique et stylistique de la dernière. La variante sans *e* et *v* ainsi peut évoquer le milieu du sujet parlant, c'est-à-dire le beau français de Paris. Cet étudiant de Paris essayait de mettre en évidence des prononciations propres aux régions diverses par des variations graphiques, en proclamant en effet *debet...sonari* (il faut prononcer...). Les dialectes picard et anglo-normand connaissaient, d'après l'auteur, la variante avec *e* et *v*. Il est à noter que la

valeur des variantes phonétiques est toujours à la fois socio-spatiale et stylistique. Nous sommes d'ailleurs au courant de la présence d'une telle valeur sociolinguistique et stylistique du parler de l'Ile-de-France, mise en valeur par quelques auteurs dès la seconde moitié du XIIe siècle : Conon de Béthune, Guernes de Pont-Sainte-Maxence et Aymon de Varennes, etc.²⁾

Particulièrement intéressante à cet égard est l'ingénieuse comparaison, due à B. Woledge, entre un texte normand de Wace et la copie du même ouvrage par Guiot, connu comme copiste des ouvrages de Chrétien de Troyes (B.N. ms. fr. 794)³⁾ Woledge en infère que Guiot "semble avoir généralement maintenu les mots occidentaux ou rares (ceux de Wace), même quand il n'y était pas contraint par la rime." Il ne manque cependant pas de préciser à juste titre : "mais il les a parfois modifiés ou remplacés par d'autres mots qui lui étaient plus familiers ou qui étaient plus facilement compréhensibles aux auditeurs de Provins à qui il espérait sans doute vendre ses livres⁴⁾" Guiot avait donc conscience d'une norme graphique induite par la prononciation de ses concitoyens.

I. Changement [ai>èi>è]

Fait aisément décelable par l'analyse des rimes dans le manuscrit dit Guiot, qui représente sans aucun doute un des dialectes champenois de l'époque, probablement celui de Provins, les graphies *ai*, *ei* et *e* sont utilisées indifféremment pour noter les mêmes mots. Prenons quelques exemples dans les rimes d'Erec :

variations entre *ai*, *ei* et *e*

faire (8) (< facere) (rime avec *aire*, *atraire*, *doaire*, *maire*, *portraire*,
traire, *vaire*)

feire (7) (rime avec *apeire*, *eire*, *treire*, *veire*)

fere (6) (rime avec *afere*, *ere*, *retrere*, *trere*)

variations entre *ai* et *ei*

vaire (1) (< varium) (rime avec *faire*)

veire (1) (rime avec *feire*)

variations entre *ai* et *e*

gaire (1) (rime avec *traire*)

guere (1) (rime avec *trere*) () nombre d'occurrences

Les voyelles accentuées en question proviennent toutes d'une même voyelle étymologique : /a/ accentuée de mots latins ou germaniques. Cette voyelle a subi l'évolution [ai>èi>è], lorsqu'elle se trouvait devant un yod d'origine diverse : ainsi, lat. *factum* [>fait>fèit>fèt] ; francique *waigaro-s* [>gaires>gèires>gères].

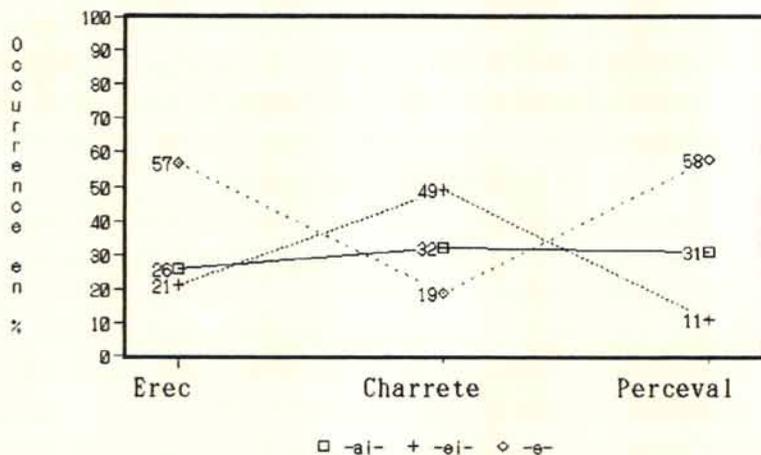
Le changement [ai>èi>è] avait déjà commencé, car les rimes suivantes indiquent la confusion de [ai] avec le produit de la voyelle accentuée latine /e/ bref à la suite de l'évolution phonétique [ai>è] : Charrete v. 4703-04 *lermes* : *termes* (<lacrimas : terminus) ; Perceval v. 5029-30 *apres* : *mes* (<ad pressum : magis). Dans notre manuscrit, le mot *lermes* ne connaît aucune variation graphique : il semble donc que le changement [ai>èi>è] s'y soit déjà accompli ; la convention graphique *e* y était solidement établie, car la prononciation [è] de la voyelle était devenue la norme, le changement phonétique s'y manifestant en tant que fait irréversible. Nous pouvons ainsi relever des mots où le changement phonétique [ai>èi>è] paraît achevé : *lerme*, *lermes*, *mestre* (<magister), *nestre* (<nascere).

Les faits observés indiquent que [è] est arrivé au stade d'un phonème. A titre d'exemple, les v. 3029-30 de Perceval, *apres* : *mes* représentent la rime en [è], tandis que les v. 633-634 de Charrete, *espes* : *mes* (<spissum : missum) sont rimés en [é]. L'opposition phonématique entre /è/ et /é/ (*mes* /mès/ <<mais>> - *mes* /més/ <<mets>>) est ainsi illustrée. Il faut cependant noter qu'à côté de *mes*, on trouve la variante graphique *mais*. Lorsqu'on traite d'un changement en cours, il est toujours difficile de trouver une paire minimale attestant clairement une opposition phonologi-

que. On peut cependant penser que la variation graphique *ai*, *ei* et *e* ne représente aucune différence phonique, et que *ai* et *ei* sont simplement les graphies archaïques qu'on conserve même après le changement phonétique. En réalité, Guiot pouvait ainsi utiliser la variante *ai* dans les rimes suivantes : Erec v. 4837-38 *eslais* : *pales*, Perceval v. 8669-70 *ferre* : *atraire*, lesquelles indiquent la prononciation de la voyelle [è], mais notées avec la graphie *ai*. Mais Guiot n'écrit jamais le digramme *ei* dans les mêmes cas. Il semble que la graphie *ai* soit déjà une convention graphique pour noter la voyelle *e* ouverte. Alors, comment expliquer le fait que Guiot n'a jamais fait rimer le digramme *ei* avec la graphie *e* ?

Compte tenu du point de vue dynamique, c'est-à-dire, du changement en cours que révèlent les variantes graphiques *ai*, *ei* et *e*, il peut être utile d'envisager la distribution de ces graphies chez Guiot. J'ai ainsi passé en revue la fréquence d'apparition des graphies *ai*, *ei* et *e* dans certains mots assez fréquents tels que *faire*, *feire*, *ferre* ; *fait*, *feit*, *fet* ; *faite*, *feite*, *fete* ; *traire*, *treire*, *trere*. Les résultats obtenus sont récapitulés dans le graphe suivant ⁵⁾

Changement -ai- > -ei- > -e- dans les ouvrages de Chrétien de Troyes
Occurrences dans les rimes



Graphe I

Le rapport entre les variantes *ei* et *e* est ici évident : la fréquence de la graphie *ei* est la plus élevée dans Charrete ; celle de *e* dans Perceval. Dans les rimes, la proportion inverse se manifeste dans la fréquence relative des deux graphies, *ei* et *e*. Plus la fréquence relative de la graphie *ei* est élevée, moins élevée est celle de la graphie *e*.

Quand on tient compte de la chronologie des ouvrages de Chrétien dans l'ordre, Erec, Charrete, Perceval, nous pouvons supposer que le changement phonétique [ai>èi>è] y apparaît comme suit :

Erec	Charrete	Perceval
ai	ai	ai
èi	èi prédominant	èi
è	è	è prédominant

Dans les positions non-rimées, la fréquence très élevée de la forme *fet* contribue d'ailleurs à la prédominance absolue de la variante *e*.

Ce schéma simplifié montre que dans Charrete (rédigé probablement 1177-1181 ?), [èi] est devenue variante prédominante, tandis qu'à l'époque de Perceval (après 1181 ?), le changement phonétique [èi>è] s'imposait de plus en plus. On ne peut, en effet, expliquer le processus de l'évolution sous la forme linéaire, comme [ai>èi>è], car les trois variantes graphiques et phonétiques coexistent à chaque stade de l'évolution. Ce qui est en jeu ici est le rapport dynamique entre les variantes. C'est ce rapport dynamique qui représente la véritable nature du changement phonétique. Enfin, il faut cependant noter que la graphie *ai* chez Guiot paraît archaïque, laquelle n'indique guère la prononciation [ai], mais reste comme convention graphique pour noter la voyelle [è] ouverte.

II. Changement phonétique en tant que conflit des valeurs stylistiques

En ce qui concerne la variation phonématique, il n'est pas dans notre

propos de rappeler les discussions générales sur la valeur stylistique des variantes phonématiques. Si l'on admet, cependant, la validité du point de vue du sujet parlant en tant qu'usager, il s'avère que celui-ci attribue une certaine valeur d'ordre stylistique aux variantes phonématiques en concurrence. L'évaluation de la variante déterminera l'emploi qu'en fera le sujet dans les diverses situations, et aura, par conséquent, une influence décisive sur le cours du changement. Cela ne signifie pas que la coexistence d'interprétations contraires des variantes soit impossible parmi les sujets appartenant à la même communauté linguistique. Il n'y a pas, semble-t-il, de monopole du "sentiment linguistique". "L'existence de ces variantes n'échappe pas à l'attention des contemporains", écrit Ivan Fónagy, "elles sont souvent au coeur de débats acharnés. Ce qui échappe pourtant à l'attention, c'est qu'un changement à travers les variantes qui s'opposent, et que l'opposition des variantes contradictoires n'est que la projection synchronique du changement ⁹⁾"

Une telle concurrence entre des variantes a été longuement discutée par l'auteur de ces lignes.⁷⁾ Aux XVI^e et XVII^e siècles, le conflit entre les variantes [wè] et [wa] (cf. *courtois, roi*) se constate chez les courtisans et les bourgeois, alors que la variante [wa] l'avait déjà emporté sur l'ancienne variante [è], même parmi le peuple, la dernière ne subsistant que dans une partie du vocabulaire (cf. *Anglais, craie, raide, verre*, etc.) et dans la morphologie (i.e. conjugaison d'imparfait). C'est justement à l'époque où le remplacement de [wè] par [è], à travers la chute de [w], s'est produit dans la classe supérieure que le conflit entre [wa] et [è] a commencé à s'étendre parmi le peuple. Certes, il ne faut pas oublier la fluctuation contemporaine entre [a] et [è]. Le peuple et la classe supérieure se sont mutuellement emprunté leurs variantes: la variante «populaire», [è], s'est glissée à la Cour, en même temps que la variante «soutenue», [wè], pénétrait parmi le peuple sous la forme «populaire», [wa], d'où le conflit entre [wè] et [è] chez les courtisans et les bourgeois, et celui entre [wa] et [è] parmi le peuple. A partir du XVIII^e siècle, la variante [wa] est devenue prédominante même dans la classe supérieure. La variante [wè] «soutenue», est devenue «ancienne», alors que [wa] «populaire», s'est

diffusée dans la classe supérieure et est devenue <<soutenue>>.

La fonction stylistique des variantes provient le plus souvent de l'attitude du sujet parlant envers les diverses normes linguistiques. Dominique Coq a publié en 1988 le recueil des chartes antérieures à 1271, conservées dans la Champagne méridionale. Les actes provenant de la chancellerie de Thibaut V, comte de Champagne, sont particulièrement significatifs en la matière, car les rédacteurs des actes de la chancellerie semblent éprouver un certain mépris des formes populaires ou dialectales.

La finale *-che* pour *-ge* est retrouvé une seule fois à Troyes. Pour les reste, elle est relevée dans la région frontalière de trois départements, la Marne, l'Aube et l'Yonne: *domache*, *domaiches* "dommage", *granche* "grange". La même finale apparaît dans les *Règlements sur les arts et métiers de Paris* (XIII^e s.). On sait que la forme *parroche* "paroisse" et ses variantes (*pairroche*, *parraiche*, *parroiche*) se retrouvent dans les chartes picardes. Cependant, elle est relevée aussi dans quelques chartes du français central et surtout dans la région sénonaise dans notre corpus. Il faut remarquer ici l'absence de la finale *-che* dans les actes de la chancellerie comtale où foisonnent les formes françaises de *dommage* et *parroisse*.

La finale *-age* s'écrit souvent comme *-aige* dans les chartes de la Champagne méridionale. Dans l'acte de Thibaut IV (1222- 1253) établi à Troyes en 1230, nous ne pouvons relever que des formes en *-aige*: *eritaige*, *eritaiges*, *finaiige*, *usaiges*. Au contraire, les actes de Thibaut V (1256-1269) manifestent une forte fluctuation entre les deux variantes: *domaiges* - *doumages*, *eritaiges*, *tesmoignaige* - *tesmoingnage*. Dans les actes de la chancellerie de Thibaut V, à une seule forme *tesmoignaige* près, se trouve toujours la forme *-age*: *damage*, *damages*, *domage*, *finage*, *portage*, *tesmoingnage*, *tesmoingnage*, *voiage*⁸⁾. En ce qui concerne les choix linguistiques parmi les variantes, la chancellerie comtale de la Champagne n'estime absolument pas les variantes populaire ou dialectale: *-che* pour *-ge* et *-aige* pour *-age*.

Revenons maintenant au manuscrit Guiot de Chrétien de Troyes, et si l'on considère le conflit entre les deux variantes *ei* et *e*, comme le produit de l'évolution phonétique en cours, celle-ci semble se dérouler progressive-

ment et non par sauts. Une remarque de Roman Jakobson et Linda Waugh est ici particulièrement pertinente : "The most relevant and general aspect of gradualness is the interplay of styles which is sometimes labeled 'overlapping' and which furthers the expression of a sound change from one speech style to another?" En bref, on a là l'exemple du changement phonétique en cours qui se réalise sous la forme d'un conflit entre des variantes stylistiques.

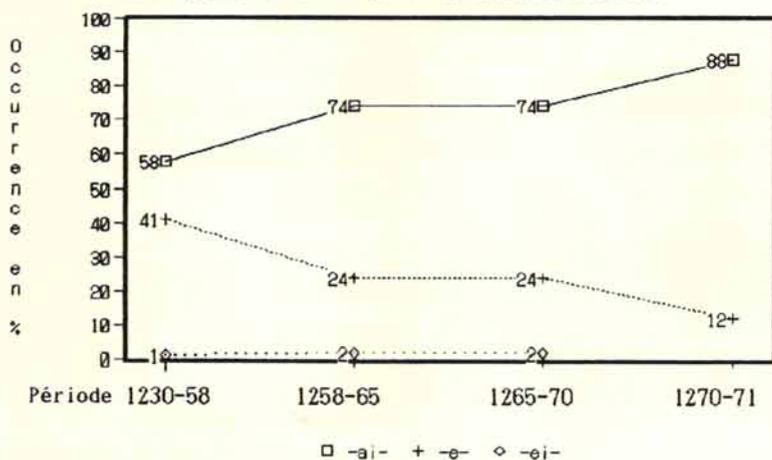
III. Changements phonétiques dans l'espace et le temps

En ce qui concerne la Champagne méridionale (on doit entendre ici les départements de l'Yonne et de l'Aube) et la Brie, dans le recueil des chartes antérieures à 1271 édité par Dominique Coq, la plupart des documents proviennent des monastères et des églises et ils sont le plus souvent des actes d'achat et de vente. Comme l'indique l'éditeur, la langue vernaculaire est utilisée sporadiquement de 1230 à 1257 dans ces régions. Elle commence à apparaître dans les chartes de façon continue depuis 1258, mais l'usage est loin d'être régulier : à côté des deux documents seulement datant de 1269, vingt-deux portent le millésime 1270.¹⁰⁾

Ici encore, j'ai passé en revue la fréquence d'apparitions des graphies *ai*, *ei* et *e* dans les mots assez fréquents tels que *faire*, *feire*, *ferre* ; *fait*, *feit*, *fet* ; *faiite*, *feite*, *fete*, etc. Les résultats obtenus sont récapitulés chronologiquement dans le graphe suivant :¹¹⁾

A l'époque de Chrétien (fin du XIIe siècle), la fréquence de la variante *ei* est devenue très élevée dans Charrete et la fréquence relative de la graphie *ai* est approximativement constante partout, voir le graphe I. Or, dans le graphe II, la variante *ei* est rare et c'est le conflit entre les variantes graphiques *ai* et *e* qui s'impose. Il semble que le conflit entre *ei* et *e* qui se manifeste dans le processus de stabilisation de la variante *e*, comme l'indique le graphe I. Dans les chartes champenoises et briardes qui ont été rédigées presque un demi-siècle après le manuscrit dit Guiot des ouvrages de Chrétien de Troyes, la variante graphique *ai* est sans aucun doute archaïque et reste comme convention graphique pour noter la voyelle [è]

Changement -ai- > -ei- > -e- dans les chartes



Graphe II¹²⁾

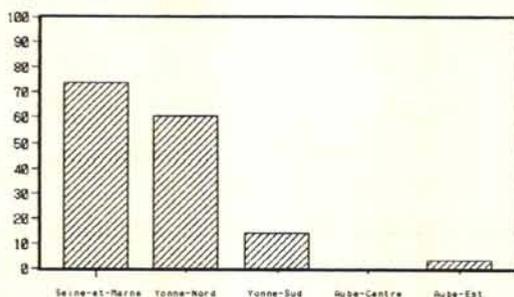
ouverte. Il est à noter d'ailleurs que la graphie *ai* est devenue de plus en plus conventionnelle après 1270.

Comme nous l'avons déjà remarqué dans le manuscrit de Chrétien, le changement phonétique [ai] > [èi] > [è] ne se propage pas à la même vitesse dans les mots (cf. *lerme*, *nestre*, etc. où la graphie *ai* n'apparaît jamais), ce qui constitue la base du conflit entre les variantes. Cependant, ce même changement phonétique se déroule-t-il d'une façon homogène dans l'espace? La distribution des occurrences de la graphie *e* suivant les régions est représentée dans le graphe III.

Particulièrement pertinente à la distribution géolinguistique du changement phonétique en question est la fréquence peu élevée de la variante *e* dans le département de l'Aube et la partie méridionale de l'Yonne. Le conflit entre les variantes *ai* et *e* se produisait en générale en Seine-et-Marne et Yonne-Nord. En l'état actuel de nos connaissances, la prédominance de la variante graphie *ai* était due, nous le supposons, à la persistance de la diphtongue [ai] dans ces régions, car le mot *haie* (< *haga) conserve aujourd'hui encore la diphtongue en Aube et au Sud de l'Yonne, voir la Carte I, toutefois le terme fort usuel <<fait>> ne la garde pas presque partout (cf.

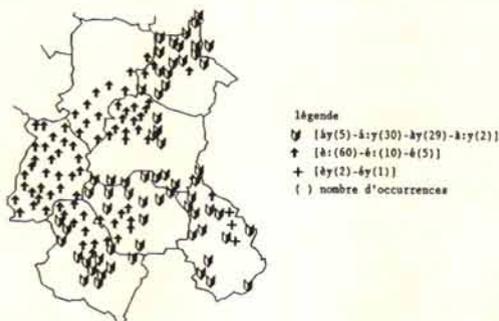
Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la Brie, volume I, carte 9, IL FAIT (du vent)).

Pourcentage d'apparitions de la variante -e- suivant les régions



Seine-et-Marne (Nemours, Ponfraud, Provins); Yonne-Nord (Cour-Notre-Dame, Sens, Vauluisant); Yonne-Sud (Jully-les-Nonnains, Pontigny, Régnv-lès-Vermenton); Aube-Centre (Montiéramey, Troyes); Aube-Est (Bar-sur-Aube, Clairvaux)

Graphe III¹³⁾



Carte I

Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la Brie: Carte No. 703 (Une) HAIE. La présente carte a été dessinée à l'aide du programme EGL (Editor for Geographical Linguistics, Ver. 1.0, Kikuo MAEKAWA, 1990)

IV. Changement [o>u]

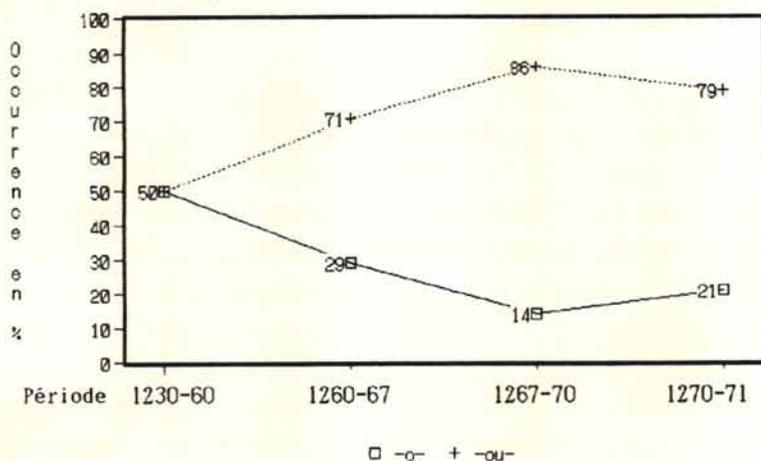
Dans un article publié en 1987, j'ai traité du changement [o>u] au point de vue phonématique. Le phonème /o/ provient du /o/ bref gallo-roman comme dans les mots *tor* (<turrem) et *tot* (<tottum), etc. Parmi les ouvrages de Chrétien de Troyes, Charrete et Perceval ne témoignent d'aucune variation graphique dans les rimes où revient toujours la graphie *o* comme dans *jor* : *tor*, tandis que dans Erec, sont attestées les rimes *bous* : *rescos* (v. 2193-2194) avec *ou* en face de *o*. On peut interpréter la graphie *bous* (cf. *boter* < germ. *botun) comme la marque d'un passage de [o] bref en [u] bref. Le plus remarquable est que Guiot se contente de la graphie *o* dans *rescos* (cf. *secorre* < lat. sub currere) pour le faire rimer avec *bous*. En dehors des rimes, on peut dresser le tableau suivant qui mettra en relief l'hésitation entre les deux phonèmes /o/ et /u/¹⁴ :

Charrete	rote	(4)	route	(1)	(<rupta)
Perceval	retros	(1)	retrous	(1)	(cf. tros < grec thyrsun)

Dans la même perspective, j'ai analysé la fréquence d'apparitions des graphies *o* et *ou* dans certains mots assez fréquents tels que *jor*, *jour*, *jors*, *jours*, *jorz*, *jourz*, *touzjourz*, *tot*, *tout*, *tote*, *toute*, *toz*, *touz*, etc. qui apparaissent dans les chartes champenoises et briardes éditées par Dominique Coq, voir le graphe IV.

L'augmentation graduelle de la fréquence de la graphie *ou* ressort clairement de la comparaison des pourcentages donnés avant et après 1260 (Graphe IV).

Changement -o- > -ou- dans les chartes



Graphie IV

Changement de -o- > -ou- suivant les régions

période	occurrence de -o-	occurrence de -ou-
Seine-et-Marne (Nemours, Pontfraud, Provins)		
1254-67	0	28
1268-71	2	31
Yonne-Nord		
Sens		
1248	8	12
1258-70	1	16
Vauluisant		
1259-62	6	6
1264-71	3	11
Yonne-Sud		

Pontigny		
1264-67	0	39
1269	0	32
1270	22	99
Aube-Centre		
Troyes		
1230-48	38	5
1256	9	21
1264-69	10	28
1270	5	36
Aube-Est (Clairvaux, Val-des-Vignes)		
1251-59	4	5
1260-69	17	20

Il semble que ce soit la Seine-et-Marne qui ait subi très tôt le changement phonétique [o>u]. Or, Pontigny et Sens étaient aussi les villes susceptibles d'être affectées assez tôt par le changement. La propagation sur une grande échelle de ce changement s'est produite vers le milieu du XIII^e siècle, comme l'indiquent la fréquence élevée de *-ou-* dans la ville de Troyes d'une part et l'augmentation de cette variante dans les chartes de Vauluisant d'autre part. L'Aube-Est était selon toute vraisemblance la plus résistante au changement en question.¹⁵⁾

Conclusion

Peut-on reconstruire des changements phonétiques à partir des textes médiévaux, ne serait-ce que d'une manière partielle et imparfaite ? On oserait maintenant répondre à cette question par l'affirmative. Le présent article n'a rien d'original. En ce qui concerne des travaux récents, deux études, l'une de grande envergure et l'autre de manière bien systématique,

ont abordé, à ma connaissance, les problèmes de la reconstruction des changements phonétiques et graphiques à partir des textes français du Moyen Age.¹⁶⁾

Les linguistes doivent s'intéresser à la fois à la dimension particulière et individuelle des changements phonétiques et à la tendance générale qu'ils révèlent. C'est surtout la première qui semble avoir souffert de la préférence longtemps accordée à la description statique du système.

Dans le présent article, j'ai mis en évidence l'aspect dynamique des changements phonétiques en tant que conflits entre des variantes socio-spatiales et stylistiques. En Champagne méridionale et en Brie à la fin du XIIe et au courant du XIIIe siècles, les variations graphiques *ai*, *ei* et *e* d'une part, *o* et *ou* d'autre part, sont à considérer comme des exemples classiques de changements phonétiques en cours. Comme l'indiquent l'étudiant de Paris et les conflits entre des variantes chez les courtisans et le peuple du XVIe au XVIIIe siècle, et enfin un certain mépris des variantes populaires et dialectales chez la chancellerie comtale, on peut supposer que le choix des variantes était motivé comme celui des variantes socio-spatiales et stylistiques dans la conscience linguistique du sujet parlant, laquelle est responsable de la direction prise par le changement.

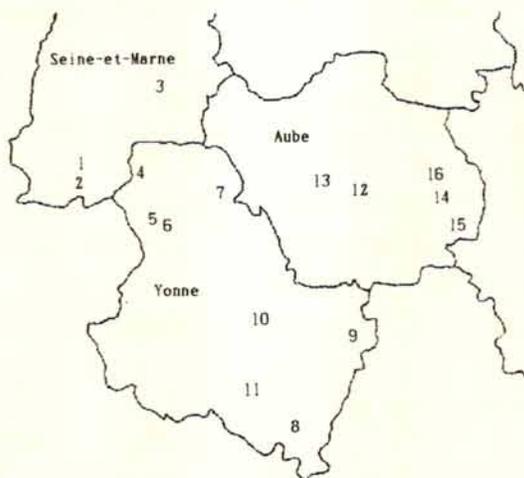
NOTES

- 1) "Item iste dicciones: aura, en array sine e in medio [scribi debent et] sonari, secundum dulce gallicum, sine v ut sic: aray, en array que indifferenter sic scribi possunt. Tamen Romanici, Britannici et Anglii scribunt eadem dicciones cum e in medio aueray, j'aueray et sic de similibus." voir Pope (1910), p. 189. L'anglo-normand et le picard pratiquaient un *e* dit svarabhakti dans le futur des verbes du 3ème groupe: *overrai*, *sofferrai*, *averai* est une graphie qui reflète une prononciation possible comme l'atteste le compte des syllabes dans les oeuvres en vers (communication personnelle de Jacques Chaurand), voir aussi Zink (1989), *Morphologie du français médiéval*, p. 182-183.
- 2) cf. Berschin, Felixberger et Goebel (1978), p. 203-204 et Chaurand (1987),

192-197.

- 3) Sur la provenance provinoise (ville de Provins en Seine-et-Marne) de ce manuscrit, voir Roques (1952), pp. 186-187.
- 4) Woledge (1970), p. 1142.
- 5) Sur les détails, voir Kawaguchi (1990 a), pp. 134-138.
- 6) Fónagy (1983), p. 230.
- 7) Kawaguchi (1990 b), pp. 61-72.
- 8) Kawaguchi (1994), II. 3-II. 4 (p. 40-42) et III. 2-III. 3 (p. 52-66).
- 9) Jakobson et Waugh (1979), p. 170.
- 10) cf. D. Coq (1988), p. XXII. Il a ramassé et édité 103 chartes différentes de 1230 à 1271.
- 11) Voir Kawaguchi (1994), p. 79-85.
- 12) Les périodes sont délimitées pour que chacune comporte quelque quatre-vingt occurrences : 1230-58 (86 occ.), 1258-65 (85 occ.), 1265-70 (87 occ.), 1270-71 (84 occ.).
- 13) Sur les provenances des chartes analysées, voir la carte II :
Valeurs réelles des occurrences :
localité (occ. de ai / occ. de e)
Seine-et-Marne : Nemours (3/3), Pontfraud (4/8), Provins (10/12)
Yonne-Nord : Cour-N.-D. (6/9), Sens (21/29), Vauluisant (7/18)
Yonne-Sud : Jully (0/9), Pontigny (14/82), Vermenton (0/10)
Aube-Centre : Montiéramey (0/7), Troyes (0/55)
Aube-Est : Bar-sur-Aube (1/10), Clairvaux (0/20)
cf. Aube-Centre : Nesle-la-Reposte (4/4)
Marne : Clairmarais (0/13)
- 14) Sur les détails, Kawaguchi (1987), pp. 94-98.
- 15) cf. Kawaguchi (1994), V. 2, p. 85-93.
- 16) Die normandische Urkundensprache de Hans Goebel (1970) (1492 chartes normandes de 1246 à 1551 dont 905 sont des textes originaux) et "Isoglosses and gradual differences across dialects in Medieval French" de Pieter van Reenen (chartes de 1200-1300 en provenance du département du Nord (Douai) d'une part, et de la province belge du Hainaut (Mons et Tournai) d'autre part).

Provenances des chartes analysées



- | | | | |
|-------------------------|-----------------|--------------------|--------------|
| 1. Nemours | 2. Pontfraud | 3. Provins | |
| 4. Cour-Notre-Dame | 5. Popelin | 6. Sens | |
| 7. Vauluisant | 8. Avallon | 9. July | 10. Pontigny |
| 11. Régnv-lès-Vermenton | 12. Montiéramey | 13. Troyes | |
| 14. Bar-sur-Aube | 15. Clairvaux | 16. Val-des-Vignes | |

voir aussi le graphe III.

Carte II

BIBLIOGRAPHIE

- Ch. Beaulieux, Histoire de l'orthographe française, tome 1, Champion, Paris, 1967.
- H. Berschin J. Felixberger H. Goebel, Französische Sprachgeschichte, Lateinische Basis, Interne und externe Geschichte, Sprachliche Gliederung Frankreichs, Mit einer Einführung in die historische Sprachwissenschaft, München, 1978.
- H. Bourcelot, Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la

- Brie (ALCB), C.N.R.S., Paris, t.1 1966, t. 2 1969, t. 3 1978.
- J. Chaurand, "Parler français au Moyen Age (XIIe et XIIIe siècle)", *Qui-Vive Internationale* No. 5, 1987, p. 19-23, reproduit dans *Les parlers et les hommes II*, 1992, p. 187-197.
- D. Coq, *Documents Linguistiques de la France III, Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les départements de l'Aube, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne*, C.N.R.S., Paris, 1988.
- W. Foerster, *Wörterbuch zu Kristian von Troyes's sämtlichen Werken*, 2e éd., Halle, 1933.
- I. Fónagy, "Über den Verlauf des Lautwandels", *Acta Linguistica Hungarica* 6, 1956, pp. 173-276.
- , *La Vive Voix, Essai de psycho-phonétique*, Payot, 1983.
- H. Goebel, *Die normandische Urkundensprache, ein Beitrag zur Kenntnis zur nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, 1970.
- R. Jakobson et L. Waugh, *The Sound Shape of Language*, 1979.
- Y. Kawaguchi, "Systèmes distincts, fluctuations ou variantes graphiques en ancien champenois", *La Linguistique* 23.2, 1987, pp. 87-98.
- , "Nijyûboin no dainamizumu, chûsei shampânyu bungo no baai" (1990 a) (*Dynamique de diphtongues. Un rapport sur l'ancien champenois littéraire*) (en japonais), *Jimfun Ronshû (Studies In Humanities)* 40, Université de Shizuoka, 1990, pp. 129-147.
- , "EI > OI > WA en français, Pour *reconoistre* la diffusion du *langaige*", *Recherches Linguistiques en hommage à André Martinet*, Tokyo, 1990, pp. 41-82.
- , *Recherches linguistiques sur le champenois au moyen âge: Phonétisme I*, Université de Shizuoka, 1994.
- M. K. Pope, "The 'Tractatus Orthographiae' of T.H. Parisii Studentis", *Modern Language Review* 5, 1910, pp. 185-193.
- P. van Reenen, "Isoglosses and gradual differences across dialects in Medieval French", *New Methods in Dialectology*, Foris, Dordrecht, 1989, pp. 135-154.
- M. Roques, "Le manuscrit fr. 794 de la B.N. et le scribe Guiot", *Romania* 73,

1952, pp. 177-199.

B. Woledge, "Un scribe champenois devant un texte normand Guiot copiste de Wace", *Mélanges de langue et littérature du Moyen Age et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, tome II, 1970, pp. 1139-1154.

G. Zink, *Phonétique historique du français*, 2e éd., Paris, 1989.

————— *Morphologie du français médiéval*, Paris, 1989.